

X Cossé-Le-Vivien
📍 Renazé RD771



13-14 mai 2025 Aménagement de la RD771 entre Cossé-le-Vivien et Renazé

Ateliers de concertation



Direction des infrastructures / Service études routières



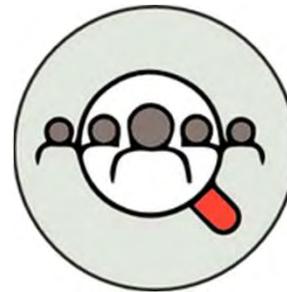
Sommaire

- 1 **Présentation des intervenants et mots d'accueil**
- 2 **Déroulement des ateliers**
- 3 **Retour sur la concertation sur les variantes**
- 4 **La solution retenue**
- 5 **Travail sur tables**
- 6 **Synthèse et temps d'échange**
- 7 **Prochaine étape de concertation et planning**

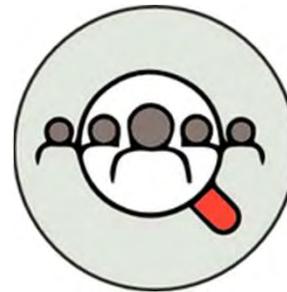
X Cossé-Le-Vivien
 **Renazé** RD771



Présentation des intervenants



Déroulement des ateliers



Présentation de l'organisation de l'atelier

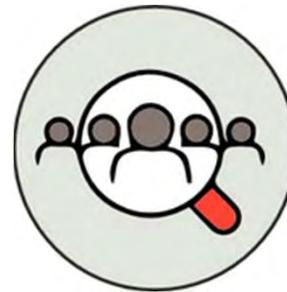
Durée	Etape	Intervenants
5'	Accueil et objectifs	CD53 / SCE
20'	synthèse de la concertation « variante» /présentation de la solution retenue	SCE
40'	Travail sur tables tournantes (20 min /table)	SCE/CD53
15'	Restitution des réactions et compléments apportés puis conclusion	Rapporteurs des groupes
15'	Conclusion collective et prochaines étapes	SCE / CD53

Objectif de l'atelier

- Informer/partager sur la solution retenue
- Offrir un temps d'échange et de discussion sur la solution retenue
- recueillir l'avis des riverains et ajustements éventuels pour assurer une meilleure intégration du projet dans la vie quotidienne des habitants



Retour sur la concertation sur les variantes



Les grandes étapes du processus de concertation

- 3 ateliers le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2022
- 1 réunion publique le 9 février 2023

1

Sensibilisation et connaissance du territoire



- 4 ateliers octobre 2023
- 1 réunion publique le 18 avril
- Un dossier de concertation entre 19 avril et 31 mai 2024

2

Concertation sur les variantes proposées



- Rencontre FE53 et association La voie de la RD771 :
- 22 novembre 2024 et 4 mars 2025
- Rencontre des agriculteurs : 4 mars

3

Concertation sur les variantes proposées



Nous sommes ici !

4

Concertation sur la variante retenue



2026

5

Constitution des dossiers réglementaires et instruction



2027

6

Enquête publique / bilan de concertation



Déroulement de la concertation

- Réunion publique le 18 avril 2024 à Craon, présence d'une centaine de personnes
- Dossier de concertation et registres dématérialisés et papier disponibles du 19 avril au 31 mai 2024
- **158 contributions sur l'ensemble des registres**
- Parmi les contributions, se sont exprimés :
- 6 organismes :
 - Assemblée Citoyenne du Pays de Craon
 - FE53 (Fédération pour l'environnement en Mayenne)
 - Association la voie de la RD771 (collectif de riverains et non riverains)
 - Cyclocoop
 - FNAUT (fédération nationale des associations d'usagers des transports)
 - Transport Gillois
- Et des collectivités locales :
 - Saint Quentin Les Anges (maire)
 - La Chapelle-Craonnaise (maire)
 - Cosmes (maire)
 - Niaffles (Conseil municipal)
 - Athée (maire)
 - Bouchamps-lès-Craon (maire)
 - Cossé-le-Vivien (maire)
 - Communauté de Communes du Pays de Craon pour 3 avis



Du 19 avril au 31 mai 2024, donnez votre avis :

- Soit sur le registre papier en mairie (Cossé-le-Vivien, Cosmes, La Chapelle Craonnaise, Athée, Craon, Niaffles, Bouchamps-lès-Craon, Saint-Martin-du-Limet et Renazé), à la Communauté de communes du Pays de Craon et à l'hôtel du Département
- Soit par voie électronique via <http://www.registredemat.fr/rd771-cosse-renaze>

Dossier de concertation
Aménagement de la RD771 entre Cossé-le-Vivien et Renazé


Direction des infrastructures / Service études routières





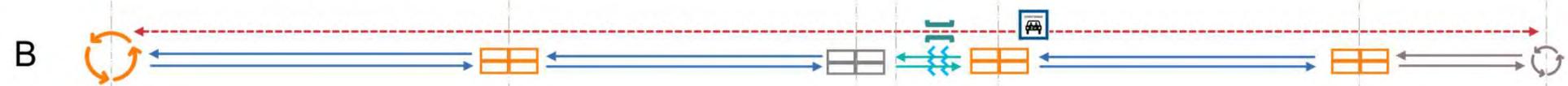
Rappel des variantes retenues suite aux ateliers : Secteur Sud



Variante A : Sécurisation des carrefours et maintien des accès



Variante B : Sécurisation des carrefours et regroupement des accès



Variante C : Sécurisation des carrefours, regroupement des accès et créneaux 2+1 voies



Variante D : Sécurisation des carrefours, regroupement des accès, créneaux 2+1 voies et 2x2 voies



LEGENDE :					
	Voie existante avec accès direct		Créneau de dépassement		Carrefour simple aménagé
	Voie existante sans accès direct		Voie verte		Tourne à Gauche existant
	Voie avec bande médiane axiale		Itinéraire cyclable		Tourne à Gauche à créer
					Carrefour giratoire existant
					Carrefour giratoire à créer
					Passerelle modes doux
					Ouvrage d'art
					Aire de covoiturage



Bilan de la concertation

Les contributions ont porté :

- Sur le choix d'une des variantes présentées lors de la réunion publique du 18 avril 2024 = 65 %
- Expression du rejet de tout projet routier pour des raisons sociétales = 26 %
- Sur les impacts et nuisances des différentes variantes = 9 %

L'analyse des contributions donne le résultat suivant :

- 81 % des avis sont favorables à la sécurisation (A + B)
- 19 % des avis sont favorables à l'aménagement de créneaux (C + D)

L'ensemble des avis démontre **une bonne compréhension** du projet, des variantes proposées et des enjeux.

Un niveau de participation plutôt soutenu pour ce type de concertation

Principales thématiques abordées



- ✓ Développement économique
- ✓ Sécurisation
- ✓ Création de voies douces



- Proposition d'adaptation des carrefours
- Limitation de la vitesse à la Brancherie



- Prélèvement de terres agricoles
- Coût du projet
- Questionnement sur l'utilité du projet
- Impacts sur les haies et l'environnement
- Maintien du cadre de vie des riverains



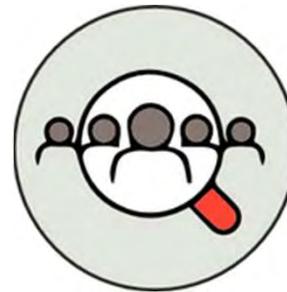
Enseignement de la concertation

Les demandes formulées :

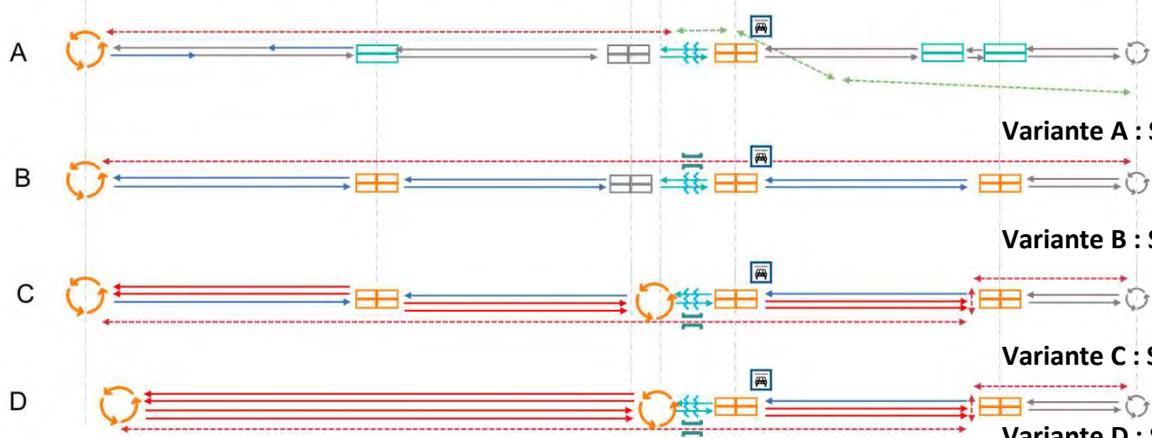
- Un aménagement raisonné au regard du contexte environnemental actuel
- La préservation de la biodiversité et du maillage bocager ;
- Le respect du cadre de vie des riverains, acoustique et visuel ;
- La modération pour la consommation des espaces agricoles et naturels ;
- Une voie douce sécurisée implantée majoritairement le long de la RD771 ;
- Vigilance au droit des « Vallées » (Bouchamps-Les-Craon).



La solution retenue Sud



Sud – Évolution des variantes à l'issue des contributions du public ateliers (Nov. 2023) et registres (Avril/mai 2024)



Variante A : Sécurisation des carrefours et maintien des accès

Variante B : Sécurisation des carrefours et regroupement des accès

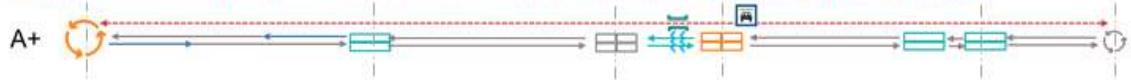
Variante C : Sécurisation des carrefours, regroupement des accès et créneaux 2+1 voies

Variante D : Sécurisation des carrefours, regroupement des accès, créneaux 2+1 voies et 2x2 voies

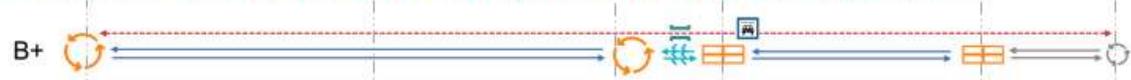
Suppression des créneaux à 2 x 2 voies

Moins de créneaux à 2+1 voies

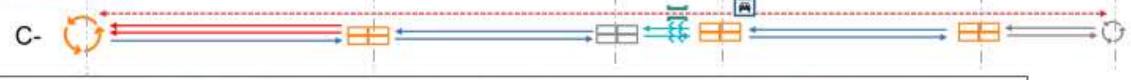
Variante A+ : état actuel (variante 0) avec sécurisation de 2 carrefours + itinéraire cyclable continu



Variante B+ : sécurisation de 6 carrefours + réduction des accès directs + itinéraire cyclable continu



Variante C- : sécurisation de 6 carrefours + réduction des accès directs + créneaux 2+1 voies au Sud + itinéraire cyclable continu



LEGENDE :

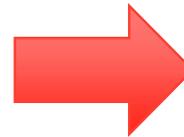
Voie existante avec accès direct	Créneau de dépassement	Voie verte	Carrefour simple aménagé	Carrefour giratoire existant	Passerelle modes doux
Voie existante sans accès direct	Voie verte	Carrefour giratoire à créer	Tourne à Gauche existant	Ouvrage d'art	Aire de covoiturage
Voie avec bande médiane axiale	Itinéraire cyclable	Tourne à Gauche à créer			



Synoptique de la variante retenue – Secteur Sud

Le projet retenu résulte d'un **compromis** entre :

- Les objectifs du maître d'ouvrage de sécuriser, équiper son territoire et en assurer le développement économique ;
- Les enjeux et besoins du site traversé au regard du maintien du cadre de vie des riverains et du fonctionnement de l'économie agricole ;
- Les expressions citoyennes issues de la concertation (ateliers, registres et réunions publiques).
- Les équipements qu'il est envisageable et raisonnable de proposer face aux enjeux de biodiversité et au changement climatique ;



• Variante B + : Adaptation de la variante B présentée en concertation :

- Bidirectionnelle avec suppression des accès directs
- Carrefours giratoires à Saint Martin du Limet et aux Vallées
- Tourne-à-gauche à la Route de Niaffles et à la Croix Raudière.



LEGENDE :			
Voie existante avec accès direct	Rétablissement / Desserte existant	Tourne à Gauche existant	Carrefour giratoire existant
Voie existante sans accès direct	Rétablissement / Desserte créée	Tourne à Gauche à créer	Carrefour giratoire à créer
Voie avec bande médiane axiale	Piste cyclable		Passerelle modes doux
Créneau de dépassement	Bande cyclable / CVCB		Ouvrage d'art
			Aire de covoiturage



Détail tronçon 1

Carrefour giratoire



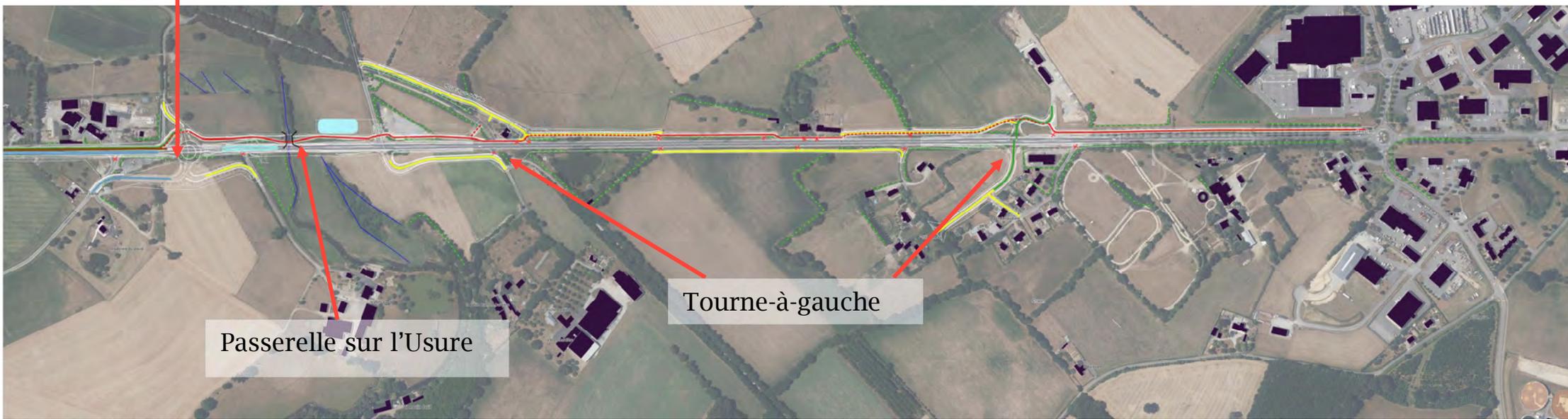
- | | | | |
|-----------------------|------------------------------------|---|---------|
| RD 3 voies | Voie de désenclavement - 4m | Elargissement de voies existantes - 4 m | Bassin |
| RD 2x1 | Chemin d'exploitation - 4m | Glissière Béton Armé | Ouvrage |
| RD 2x1 BME | Voie douce en site propre - 2m | Arrêt de bus | Haies |
| Voie de desserte - 5m | Voie douce sur voie partagée - 2 m | Accès interdit | |

Tronçon 1



Détail tronçon 2

Carrefour giratoire

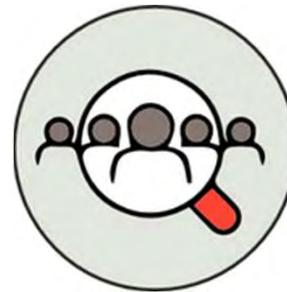


- | | | | |
|-----------------------|------------------------------------|---|---------|
| RD 3 voies | Voie de désenclavement - 4m | Elargissement de voies existantes - 4 m | Bassin |
| RD 2x1 | Chemin d'exploitation - 4m | Glissière Béton Armé | Ouvrage |
| RD 2x1 BME | Voie douce en site propre - 2m | Arrêt de bus | Haies |
| Voie de desserte - 5m | Voie douce sur voie partagée - 2 m | Accès interdit | |

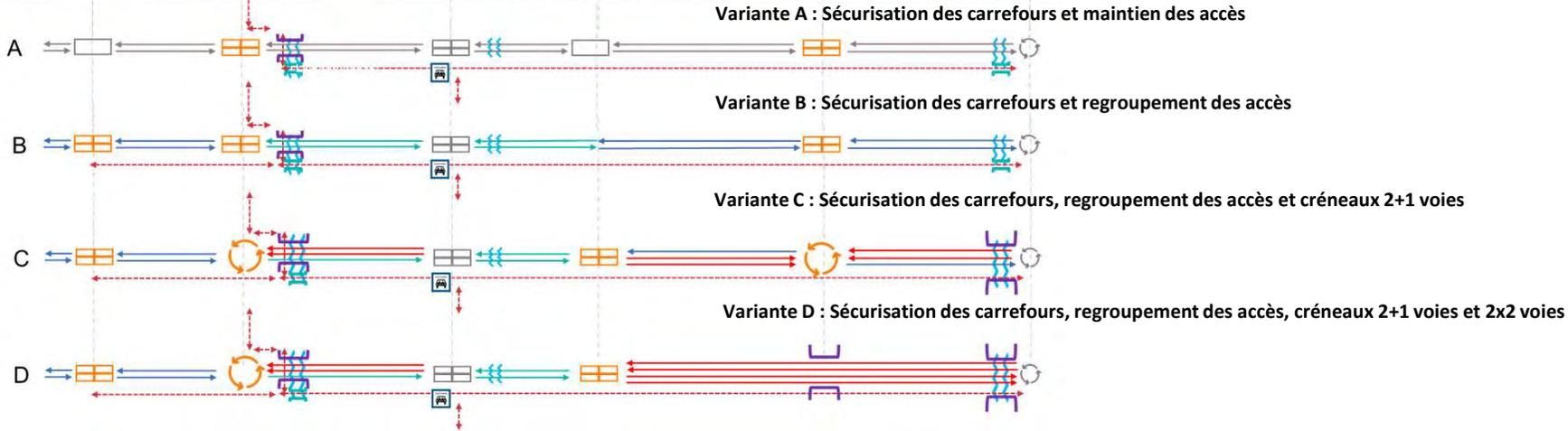
Tronçon 2



La solution retenue Nord

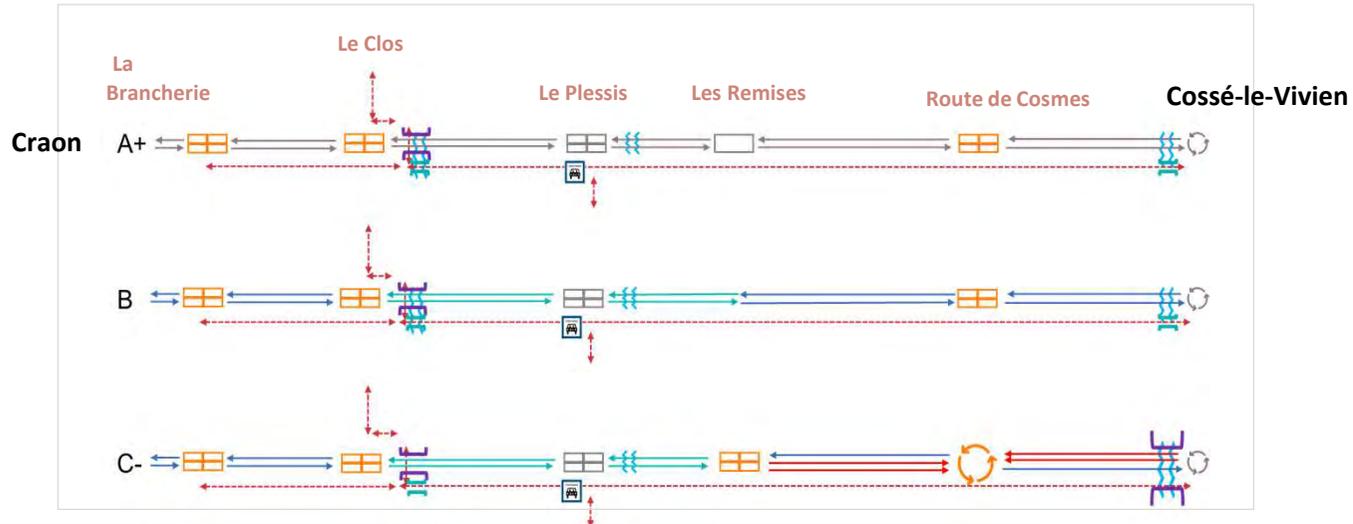


Nord – Évolution des variantes à l'issue des contributions du public ateliers (Nov. 2023) et registres (Avril/mai 2024)



Suppression des créneaux à 2 x 2 voies

Moins de créneaux à 2+1 voies



LEGENDE :

Voie existante avec accès direct	Créneau de dépassement	Voie verte	Carrefour simple aménagé	Carrefour giratoire existant	Passerelle modes doux
Voie existante sans accès direct	Itinéraire cyclable	Tourne à Gauche existant	Tourne à Gauche à créer	Carrefour giratoire à créer	Ouvrage d'art
Voie avec bande médiane axiale				Aire de covoiturage	



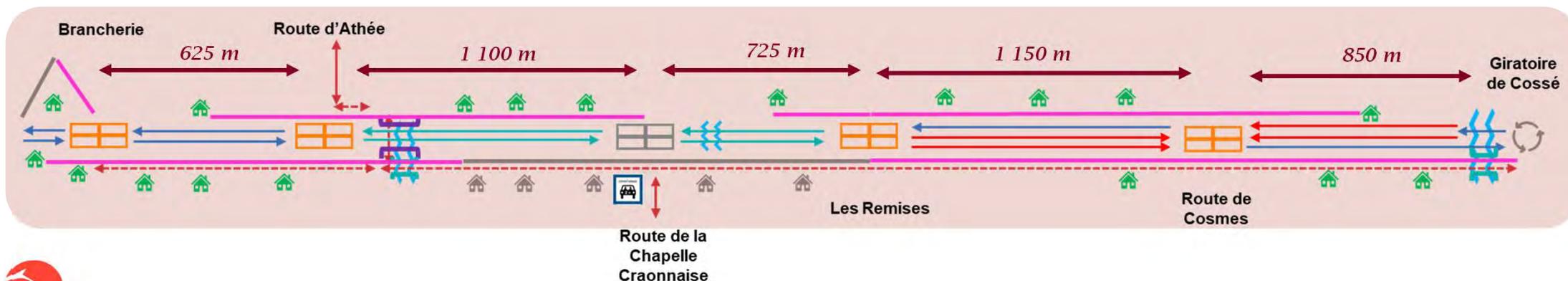
Solution retenue : variante C -

Le projet retenu résulte d'un **compromis** entre :

- Les objectifs du maître d'ouvrage de sécuriser, équiper son territoire et en assurer le développement économique ;
- Les enjeux et besoins du site traversé au regard du maintien du cadre de vie des riverains et du fonctionnement de l'économie agricole ;
- Les expressions citoyennes issues de la concertation (ateliers, registres et réunions publiques).
- Les équipements qu'il est envisageable et raisonnable de proposer face aux enjeux de biodiversité et au changement climatique ;



- **Entre la Brancherie et Les remises:** Variante B avec sécurisation des carrefours et regroupements des accès
- **Entre les remises et Cossé-Le Vivien:** Variante C : créneaux 2+1 voies et aménagement d'un tourne à gauche pour la route de Cosmes



X Cossé-Le-Vivien
📍 **Renazé RD771**

A vous de jouer !

Travail sur table

Le parti d'aménagement est aujourd'hui arrêté sur les grands principes.

Maintenant, l'objectif de ce travail de co-construction est de recueillir votre avis et vos propositions d'ajustement pour **assurer la meilleure intégration du projet dans votre vie quotidienne**, notamment sur les sujets suivants:

- Les voies de desserte et accès aux habitations
- Les aménagements paysagers : Des aménagements paysagers sont prévus et restent à concevoir. Un espace est prévu pour intégrer des haies entre la RD et les voies



- Les accès aux parcelles agricoles

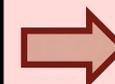
Vie quotidienne



Quels regards sur les voies de desserte ?

Enjeux environnementaux

- 2 900 ml de haies impactées
- 2,1 ha de zones humides impactées



Quels emplacements pour la replantation de haies ?
Nécessité de mettre en place des masques paysagers localisés ?

Enjeux agricoles

- 9,6 ha de surfaces agricoles impactées



Voies de desserte proposées vis-à-vis des accès aux parcelles ?



Synthèse de l'atelier du 13/05/2025

Atelier 13/05/2025 - Secteur Sud Saint-Martin du Limet – Les Vallées

Les Vallées

- Demande de GBA jusqu'à la Vallée
- Buse qui est sous dimensionnée au niveau de La Vallée
- Alerte sur emprise jardin la Vallée

Autres

- Nuisance sonore lié aux GBA
- Interrogation sur la pertinence du chemin d'exploitation au niveau du petit boulais

Desserte et désenclavement

- Demande de supprimer la voie de desserte La lande

Opportunité du projet

- Giratoire à St Martin vraiment nécessaire

lieu dit la Vallée (Mortne BREHINS)
690 Route de Naubes.
Nous demandons la même
configuration que
les Mottes et la Roseaué.
(Ne pas prendre sur notre cours)
Maison d'habitation trop près
de la route.
Egalité de traitement
que les habitants de la Haute
Motte =
2022 Nous avons des travaux
extérieurs réalisés cours et allées
entre la route et l'habitation.
(cours (14000 euros) fait
par entreprise Noquet =
- Inondation, due à l'eau
qui vient des champs, au-dessus de
la route.



Atelier 13/05/2025 : Secteur Sud Saint-Martin du Limet – Les Vallées



Atelier 13/05/2025 : Secteur Sud Les Vallées – Craon

Les Vallées

- Aménager des accès pour les habitants pour rejoindre la future voie de désenclavement du futur giratoire ? (Le propriétaire n'étant pas venu, la possibilité de faire un accès reste incertain)
- Evaluer la faisabilité d'élargir la voie de desserte pour les agriculteurs avec la Glissière de Béton
- Les Vallées -> cycles + engins sur voie de desserte qui longe la RD771 trop dangereux

Modes doux

- Piste cyclable = est-elle nécessaire tout le long ?
- Bonne acceptation car permet d'améliorer l'attractivité du chemin pédestre au sud de Craon
- Raccrocher l'itinéraire cyclable et la voie verte existante avant OA **au niveau du tunnel de la voie verte**
- Passage modes doux à faire dans **l'Hommeau + La Croix Raudière**

Tourne à gauche

- Satisfaction de l'aménagement d'1 tourne à gauche pour la route de Niafles (demande depuis 20-25 ans)

Les Bouillons

- A voir avec l'habitant : Aménager une route de sortie pour les camions avec **le bourg Villeneuve** (Sorties actuelles trop dangereuses) au sud-est entre le Bouillon et Villeneuve

Plan d'eau

- Accès plan d'eau manquant

Desserte et désenclavement

- Voie de désenclavement **le Haut David** jugée inutile
- Proposition de réduire la qualité de la voie de désenclavement pour rejoindre l'étang

Opportunité du projet

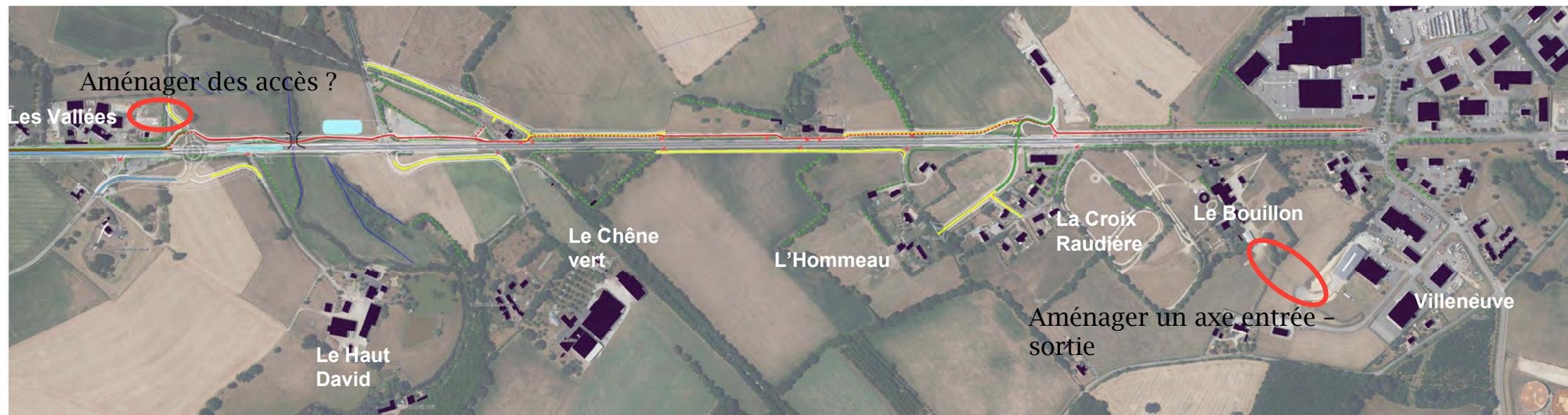
- Aménager un accès pour rejoindre les parcelles pour le **Chêne Vert** + plan d'eau : supprimer la voie de désenclavement jugée trop longue
- A voir avec les agriculteurs : Aménager d'accès supplémentaire sur les **Grandes Vallées**

Autres

- Remarque sur une consommation agricole par les voies de désenclavement et desserte trop importante



Atelier 13/05/2025 : Secteur Sud Les Vallées – Craon



Synthèse de l'atelier du 14/05/2025

Atelier 14/05/2025 : Secteur Sud Saint-Martin du Limet – Les Vallées

Les giratoires

- Les giratoires vont occasionner une baisse de vitesse pour les PL. Si absence de créneau, ils ne pourront pas être doublés.
- La meilleure variante pour les transporteurs : giratoire + créneau

Haies

- Attention à la pérennité de la haie au sud des Mottes du fait de la topographie entre la voie de desserte et la RD771
- Planter des haies entre Grésillon et la Mésangère

Modes doux

- Revoir la suite de l'itinéraire cyclable après le giratoire de Saint-Martin
- Préciser les traversées au niveau de Grésillon

Autres

- Nécessité d'un aménagement pour sécuriser la RD771
- Profiter pour enterrer la fibre
- Passage de chevreuil entre la Petite Motte et le Grand Boulais
- Revoir l'accès à l'étang
- Optimiser les emprises
- Présence d'un puit à la Motte
- Variante qui n'a pas d'intérêt car le but est d'éviter les files derrière les camions
- Variante C plus cohérente

Transporteurs

- Créneau nécessaire au nord et au sud pour desservir Craon + économiser vie

Desserte et désenclavement

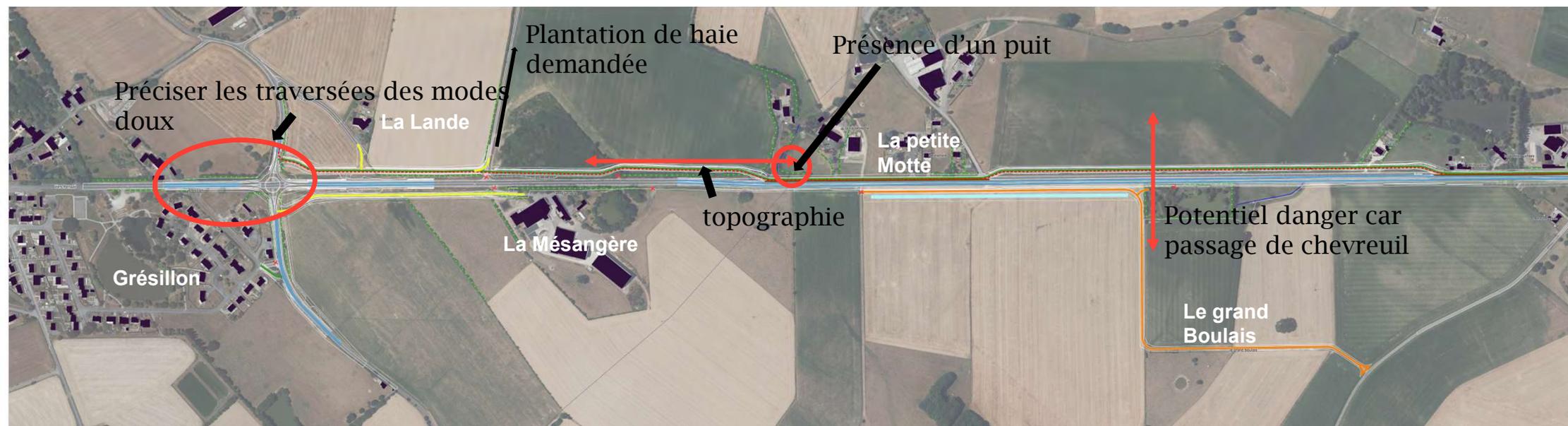
- Avant les Mottes : Revoir en fonction de la topographie
- Ne pas faire la voie au niveau de la Lande

Opportunité du projet

- Mettre de la GBA pour limiter l'emprise sur les terres agricoles
- Si on commence à prendre sur l'étang, on le rachète revoir l'accès à l'étang
- Le triangle sera vendu entièrement s'il reste moins d'1 ha **au niveau de La lande**



Atelier 14/05/2025 : Secteur Sud Saint-Martin du Limet – Les Vallées



Atelier 14/05/2025 : Secteur Sud - Les Vallées - Craon

Giratoire des Vallées

- Vigilent sur le traitement des pentes par les poids lourds -> beaucoup de nuisances sonore et augmentation du risque d'accident
- Pouvoir doubler en sortie de giratoire pour la sécurité des camions -> après le TAG vers Craon et après le giratoire
- Proposition de décaler le giratoire au nord pour raccorder l'accès sur la chaussée existante
- Imaginer un aménagement pour doubler en sortie de giratoire pour la sécurité des camions
- Faire un ouvrage souterrain pour traverser les voies en remplacement du giratoire
- Décaler giratoire des Vallées plutôt vers le nord -> accès sur la chaussée existante

Haies

- Planter des haies de part et d'autre sur l'itinéraire cyclable

Modes doux

- Créer un allongement du passage inférieur de la voie verte avec un futur tourne à gauche avec un accès direct à l'étang ou Créer une route parallèle à la voie verte sur 150 m avec un chemin direct pour rejoindre l'étang par une signalisation spécifique pour lui
- Aménager un itinéraire cyclable entre Croix Raudière et Craon

Tourne à gauche

- Création de délaissés au niveau des tournes à gauche qui questionnent
- Agrandir l'accès aux tournes à gauche de la route de Niaflès pour améliorer la visibilité pour les usagers venant des Vallées

Autres

- Bassin d'eaux potables recalé plus dans l'ouest
- Inquiétude pour la circulation des engins agricoles (rejoindre les parcelles et pour la Croix Raudière et l'Hommeau

Etang et Chêne Vert

- Créer un accès parallèle à la voie verte - emprise sur terrain appartenant à la maison isolée :
 - Pour l'étang : Aménager un accès parallèle à la voie verte ou permettre une mutualisation de la voie verte sur une cinquantaine de mètres pour le propriétaire. (voir cercle rouge 2 sur la carte)
 - Pour la parcelle agricole, reprendre la traversée de la voie verte (anciennement utilisée) à l'est (voir cercle rouge 1 carte)

Desserte et désenclavement

- Sécurisation de la voie de desserte des vallées appréciée
- Voie de désenclavement prévue pour l'étang et les parcelles agricoles trop longues + création de nuisance (passage de fumier) dans l'Hommeau

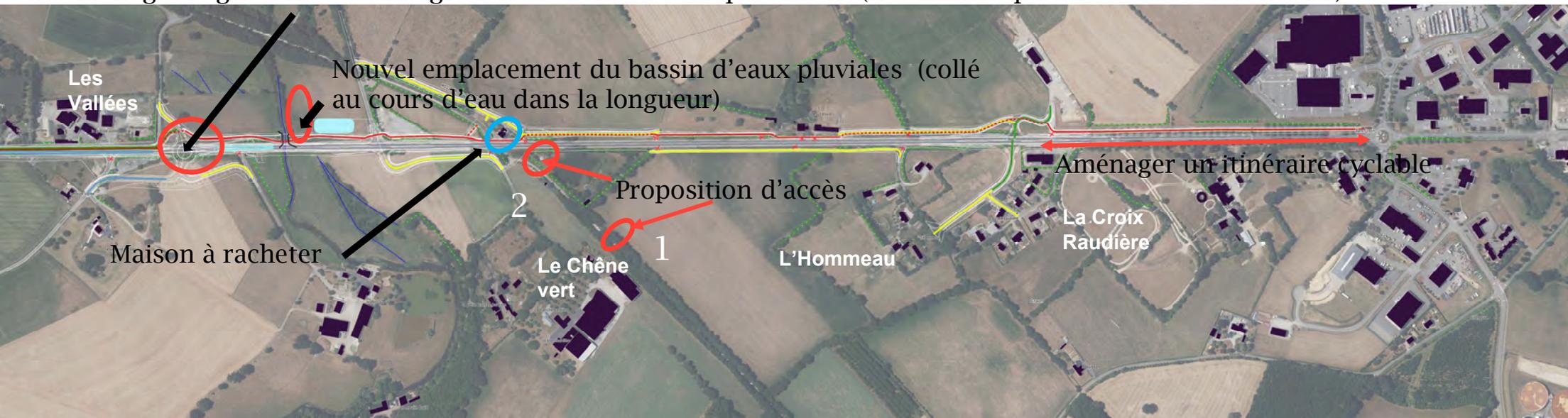
Opportunité du projet

- Besoin de créneau de dépassement avant et après le giratoire
- Achat de la maison aux bords de la RD771 et de la route de Niaflès par le département afin d'éviter la voie de désenclavement et permettre un accès à l'étang par la parcelle (non utilisée ?) à côté de la voie verte qui appartient au propriétaire de la maison)



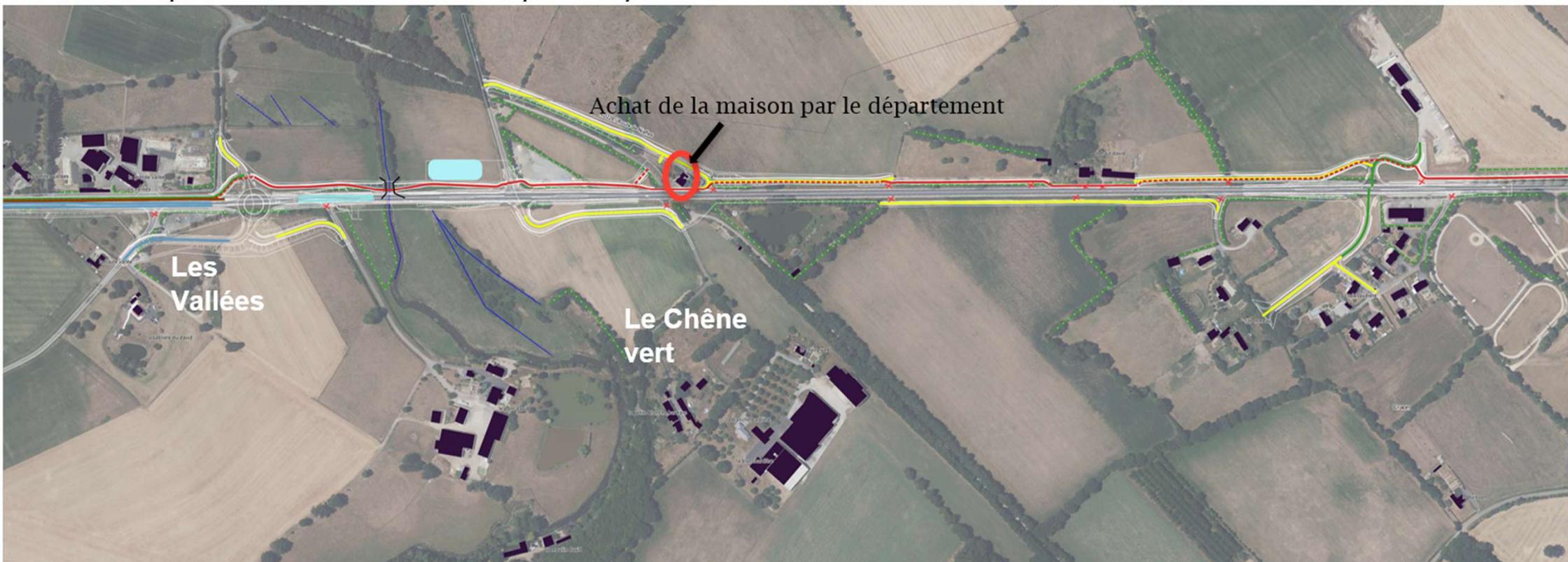
Atelier 14/05/2025 : Secteur Sud Les Vallées – Craon

Réaménager le giratoire avec intégration de créneau de dépassement (notamment pour la sécurisation des PL)



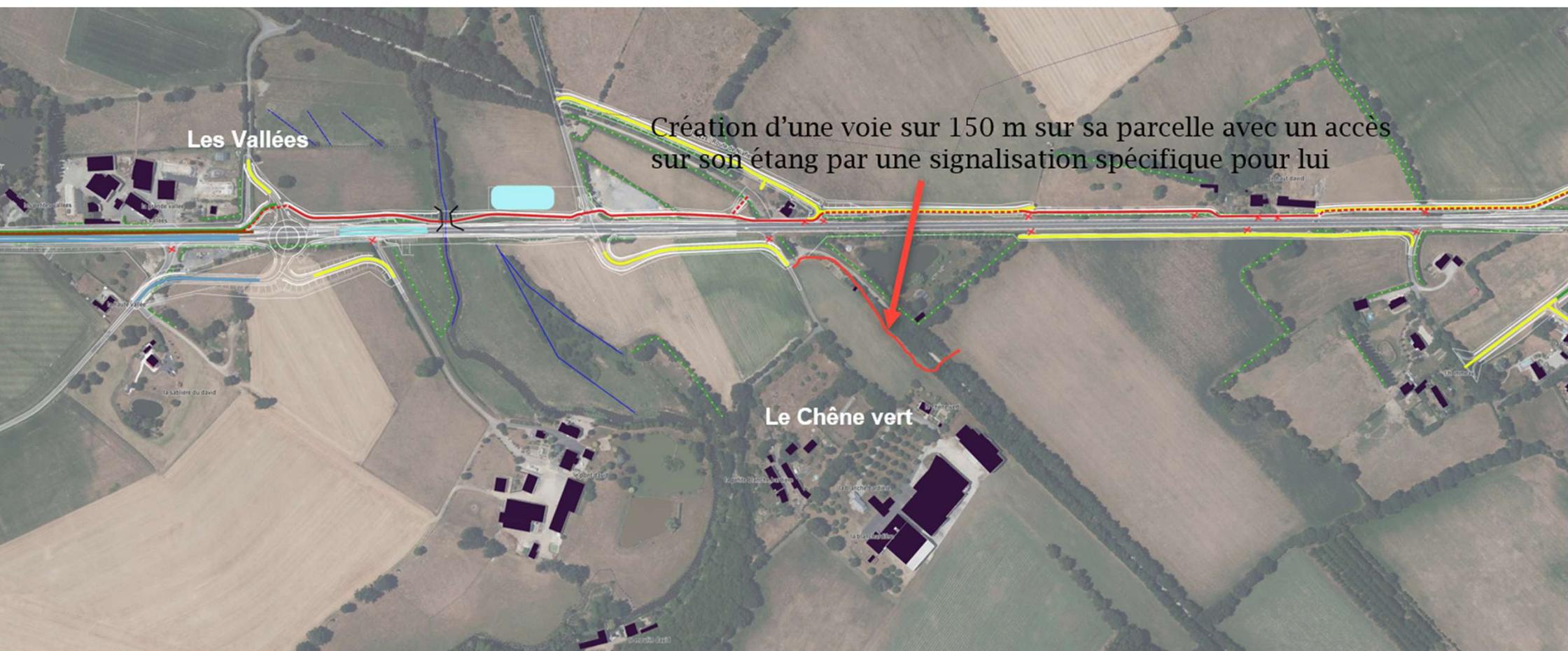
Atelier 14/05/2025 : Secteur Sud Les Vallées – Craon

Zoom : Proposition d'achat de la maison par le département



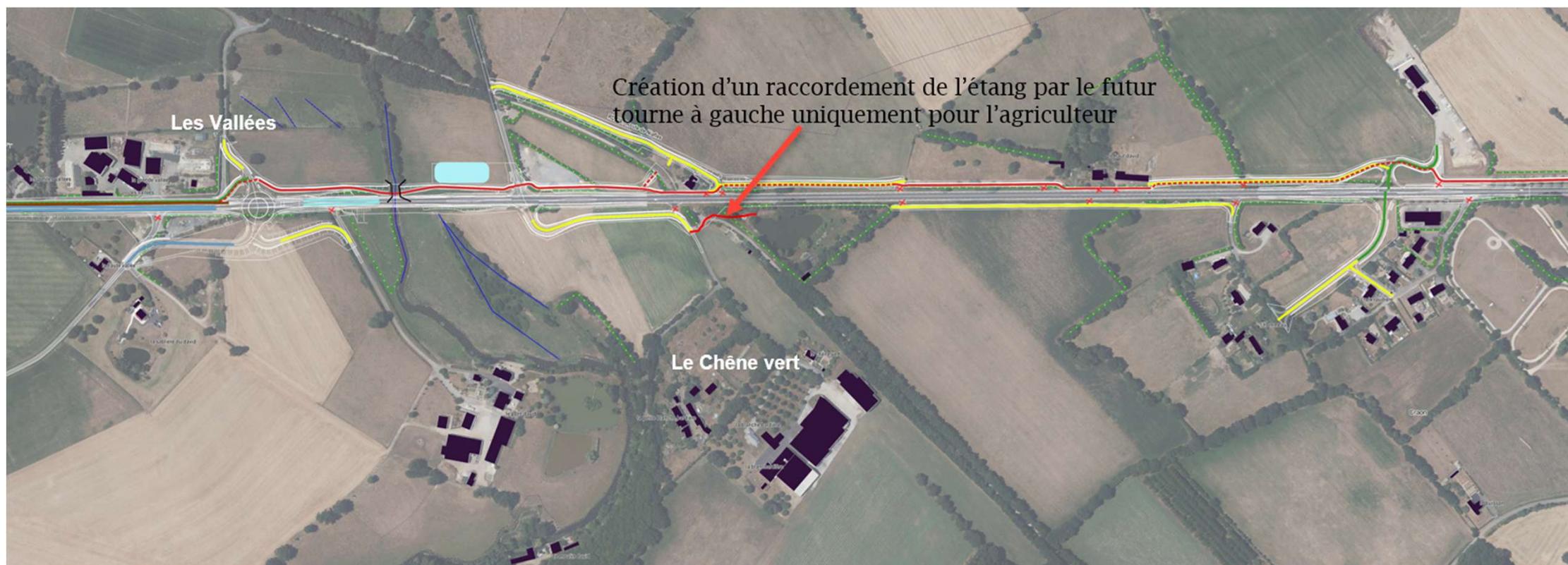
Atelier 14/05/2025 : Secteur Sud Les Vallées – Craon

Zoom 1 : Aménagement à l'étang et à la parcelle



Atelier 14/05/2025 : Secteur Sud Les Vallées – Craon

Zoom 2 : Aménagement à l'étang et à la parcelle



Synthèse globale des ateliers

Secteur Sud

- Remarque de transporteurs : les giratoires vont ralentir les PL et recréer des situations dangereuses avec les personnes qui vont chercher à doubler. Demande de mise en place de créneaux
- Au droit des Vallées, demande :
 - ✓ Aménagement d'accès pour rejoindre le giratoire
 - ✓ Prolongement de la GBA au droit d'une habitation
 - ✓ Décalage du giratoire vers le nord
- Souhait de modification de voies de desserte :
 - ✓ Le Haut David
 - ✓ Le Bouillon
 - ✓ Entre la Motte et la Lande
- Souhait de passage modes doux dans l'Hommeau + La Croix Raudière
- Plan d'eau près des Vallées
 - ✓ Demande d'acquisition de la parcelle si des emprises sont prélevés
 - ✓ Si maintien, demande de revoir la desserte proposée
- Revoir la proposition d'aménagement au droit de la traversée de la voie verte (plan d'eau, desserte Chêne Vert, points 1 et 2,)
- Demande d'optimiser les emprises pour limiter l'impact agricole avec la mise en place de GBA tout du long des voies de desserte
- Plantation de haies entre Grésillon et Mésangère

X Cossé-Le-Vivien
Renazé RD771

Prochaine étape de concertation et planning

Solution retenue

Inventaires complémentaires pour étude d'impact voirie
et zones de compensation



Juin 2024

Automne 2024 et
1^{er} trimestre 2025

Septembre
2025

Fin 2025

Concertation sur
les variantes
Réunion publique,
dossier de
concertation et
registres

Bilan de la
concertation
Validation
en COPIL

Choix de la
variante
Validation
en COPIL

Ateliers

Optimisation de
la variante
retenue
Validation en
COPIL

Réunion
publique

Etude d'impact

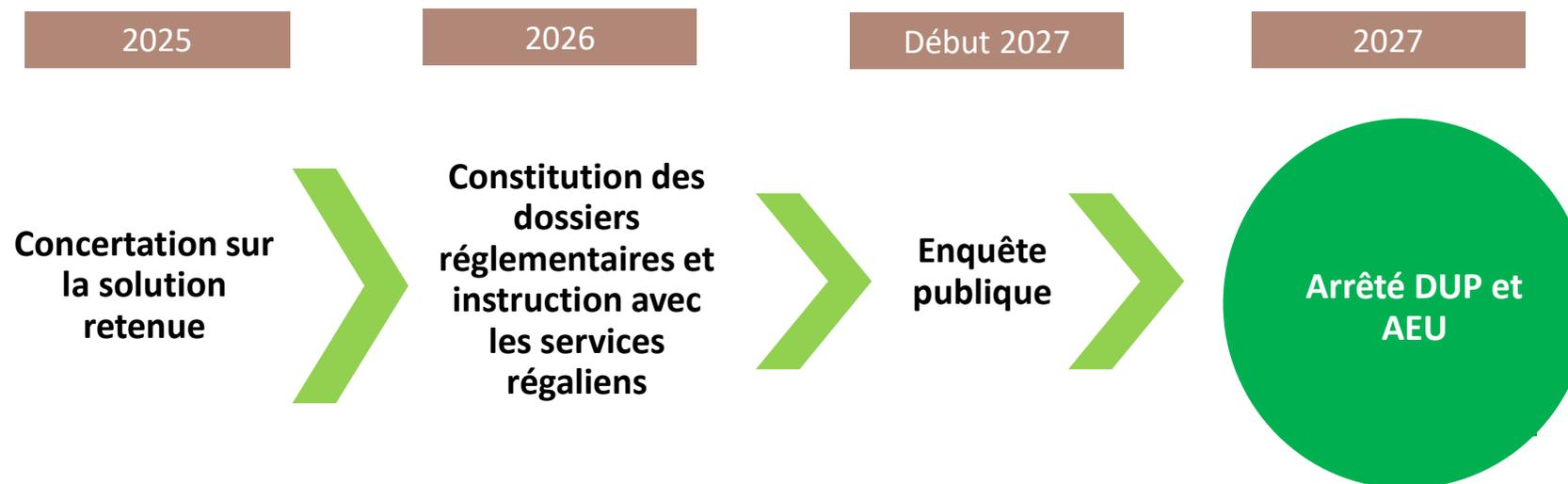


Nous
sommes
ici

Concertation du 19 avril au 31 mai 2024



Processus d'obtention des autorisations



Bande Médiane Equipée

